

PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE DU 21 DECEMBRE 2018

EsPPaS François Richaudeau de Sisteron

1) Autorisation à accorder au Président de l'association pour saisir le tribunal administratif

Concernant les locaux que nous occupons, depuis plusieurs années, nous nous trouvons dans une impasse. Toutes les possibilités de négociation ont été épuisées et aucune ouverture n'apparaît. On constate une opposition systématique du Maire à toutes nos propositions. Aussi l'idée de traiter cette question à un autre niveau s'est-elle imposée comme la seule alternative possible, le bon niveau semblant être le niveau du droit. Maître Colje, avocat à Peipin a été consulté et a rédigé un avant-projet de mémoire. Outre la non justification du paiement d'une indemnité mensuelle de 600 euros mensuels, il nous propose de contester la rupture de la convention d'occupation des locaux, à titre gratuit, qui date de 2009 car il n'y voit aucune justification. C'est un nouvel argument auquel nous n'avions pas pensé. Pour ester en justice, une association doit délibérer en AG et mandater éventuellement le président afin de déférer les titres exécutoires et de contester la décision de rupture de la convention d'occupation des locaux. C'est la raison pour laquelle une AG a été convoquée. Après un retour sur cette convention qui définissait une vocation purement scolaire des locaux et le constat de l'évolution des statuts opérés en 2014 et 2018, les membres présents adoptent la délibération suivante :

Au point n° 1 de l'ordre du jour, le président expose que par un titre exécutoire émis le 22 août 2018, portant le numéro 1118, la mairie de SISTERON réclame, à notre association, paiement de la somme de 600 euros, à titre de loyer, pour le local qu'elle occupe au 45, Place René Cassin à SISTERON, pour le mois d'août 2018. L'association conteste devoir cette somme et entend remettre en cause la légalité de chacun des titres mensuels, afin d'être déchargée des sommes réclamées.

Sur quoi, l'assemblée générale de l'association, décide :

1°/ autoriser l'association à déférer au tribunal administratif tous les titres exécutoires qui lui ont été et lui seront adressés concernant ce loyer réclamé par la commune de SISTERON, y compris en référé ; l'autorisation vaut également pour l'appel, en demande comme en défense ;

2°/ mandater, à cette fin, son président, assisté par le cabinet DNA AVOCATS (Maître Pierre-Philippe COLJE), avocat au Barreau des ALPES DE HAUTE PROVENCE, pour la représenter et faire valoir ses droits, y compris en appel et pour faire exécuter la ou les décisions à venir. ».

2) Projets d'expositions 2019

Alain Le Métayer, secrétaire de l'association revient sur deux expositions en cours de construction :

La lecture et son environnement : construction d'une exposition sur les aspects culturels de la lecture, à partir d'une sélection de la collection de 150 affiches de François Richaudeau, sur les livres une de ces affiches est communiquée en pièce jointe). Ces affiches, œuvres de grands noms du graphisme seront accompagnées de citations d'écrivains mais pourront être également remplacées par des textes en cohérence avec le thème. Un espace d'interactions plus libres entre les affiches et les textes peut être dégagé, en fonction de publics spécifiques. La fréquentation des lieux de lecture, la médiation la création d'un horizon d'attente, l'habitus de lecture et la maîtrise de petits savoirs sur le monde des livres constituent des éléments incontournables qui vont donner, au lecteur, du sens à son acte de lecture et lui conférer sa dimension culturelle. Au-delà des aspects techniques de la lecture auxquels François Richaudeau a consacré l'essentiel de ses recherches, l'objectif est bien que les techniques de lecture experte soient réinvesties dans des situations réelles et que les écrits soient utilisés pour penser le monde et se penser soi-même.

Peter Knapp, Profession : Directeur artistique

Quels enseignements tirer de l'expérience de Peter Knapp, directeur artistique de plusieurs revues « grand public », durant plusieurs décennies?

Au carrefour de plusieurs types de langages et de moyens d'expressions démultipliés par le numérique, le directeur artistique parvient à définir une ligne éditoriale qui révèle d'autres façons de communiquer en révolutionnant la fusion entre les textes et les illustrations et en convoquant des compétences appartenant à des métiers spécifiques.

Ces projets donnent lieu à un partenariat prometteur avec le **centre international de Graphisme** d'Echirolles et avec un établissement professionnel **ART-ITECOM DESIGN** Paris Nice. Ainsi **l'EsPPas** François Richaudeau de Sisteron s'ouvre-t-il à des publics d'étudiants et de formateurs de territoires peuplés comme les communautés de communes de Grenoble et de Nice. C'est la reconnaissance de la valeur du patrimoine de l'association.

Les présents soulignent tout l'intérêt que représenterait pour la ville de Sisteron et sa population l'exploitation d'un patrimoine précieux qui justifie de disposer de locaux, de l'aide et de la reconnaissance des élus locaux.

3) La Gazette de Lurs numéro 42

L'édition de ce fanzine est l'un des axes forts des activités de notre association. Yvette Richaudeau va fêter, si Dieu lui prête vie (ce que nous espérons tous) en novembre 2019, ses 100 ans. La Gazette lui rend hommage, notamment par le biais d'un article de sa fille Elina et de la contribution de Béatrice Libert poète.

4) L'enseignement du FLES (Français Langue Etrangère et seconde)

Manon Lagarde étudiante en Master 2 de FLES a fait parvenir un bilan synthétique de son stage dans notre structure.

- Ce stage correspond tout à fait à mes attentes et au contenu des cours déjà reçus lors de ma première année de master. Les différents niveaux écrits et oraux des élèves (dont les profils sont également très hétérogènes) me permettent de mettre en place ce qu'on m'a enseigné. J'ai pu appliquer les méthodes de préparation de cours, visualiser et comprendre l'importance du CECRL pour évaluer les niveaux et les progressions des élèves, savoir utiliser les moyens présents (matériel, espace...). De plus, les cours que je suis cette année me permettent aussi d'in-

nover et de réfléchir à ce qui est réalisable ou non en particulier en contexte associatif avec des publics plus que variés et des budgets plus réduits.

- Cela dit, la seule difficulté que je rencontre et qui m'empêche en partie de mettre en relation mes cours et le stage, c'est la régularité des présences des élèves tout comme l'arrivée im-promptue de nouveaux élèves de temps en temps. Je prépare mes séances tous les week- end (en me basant sur les ouvrages disponibles dans le local de la bibliothèque pédagogique) pour la semaine suivante, prévoyant quelques exercices, jeux ou lectures supplémentaires en cas d'élèves plus ou moins nombreux ou rapides. Cependant il m'est déjà arrivé de prévoir une séance récapitulative des trois dernières séances afin de vérifier la bonne mémorisation et si le rythme convenait aux élèves, lors de cette séance récapitulative (où je souhaitais les laisser travailler seuls comme un examen qui ne serait pas noté mais uniquement corrigé) des élèves que je n'avais jusqu'alors pas reçus en classe sont arrivés. J'ai dû modifier ma séance de deux heures sur le moment et bien que l'imprévu soit une possibilité dans le métier auquel je me destine, je le trouve malheureusement très présent. [*Cela dit, grâce à ces imprévus, j'apprends petit à petit à imaginer de nouvelles techniques et à créer des exercices ou des jeux rapidement*]
- En ce qui concerne les outils, je me sers énormément de la montagne de documents disponibles sur place. Je liste les ouvrages intéressants et ce que je peux travailler après lecture. J'essaye également de partir de documents audios afin de travailler la compréhension orale (qui est tout aussi primordial pour un avenir dans le monde du travail en France) mais la compréhension orale se complète forcément d'un appui écrit (transcription, paroles d'une chanson, dialogue...) et malheureusement je n'ai pas le matériel pour imprimer et photocopier les documents écrits (et je ne sais jamais combien je dois en préparer...) Cela dit, connaissant maintenant l'importance d'un téléphone portable pour la nouvelle génération, il m'arrive de leur donner les paroles de la chanson par un lien internet afin qu'ils puissent suivre et connaître le rapport graphie/phonie de l'écoute préalable.
- Enfin, en ce qui concerne la progression des élèves, elle est notable pour chacun. Cependant leurs besoins étaient différents dès le début : certains avaient besoin d'apprendre tout (lecture, écriture et langue orale), d'autres devaient découvrir uniquement l'écrit ou uniquement l'oral, d'autres encore devaient compléter leurs connaissances dans les deux compétences, ou encore compléter l'une ou l'autre des compétences. Chaque élève s'implique dans le travail et évolue nettement. Les autres bénévoles me l'ont fait remarquer et je l'ai moi-même constaté au fil du temps.

Aussi, je souhaite profiter de ce bilan pour vous remercier de votre accueil au sein de l'association et de me permettre de découvrir ce métier et d'appliquer mes connaissances sur le terrain.

